



## **Les Ateliers d'Art Contemporain**

Depuis 15 ans, les Ateliers d'Art Contemporain ont la volonté de soutenir et faire émerger différents projets artistiques. De la création, en passant par la formation artistique, notre énergie est au service des nouveaux créateurs. Cette ambition se matérialise par la collaboration et l'intervention dans de grands projets culturels, Clust'art notamment.

### **L'espace d'accompagnement liégeois des projets d'artistes et d'acteurs culturels accueille dès à présent les nouvelles inscriptions.**

Clust'art est une initiative soutenue par le Fonds social européen qui a pour mission le soutien à la création d'emploi et/ou d'entreprise pour les artistes et les acteurs culturels.

Clust'art propose un accompagnement gratuit dans la conception et la réalisation de projets artistiques pouvant aboutir à une autonomie professionnelle.

### **Clust'art ouvre sa prochaine session d'accompagnement pour cet automne aux Ateliers d'Art Contemporain.**

Clust'art s'adresse aux porteurs d'un projet d'activité professionnelle dans le domaine de la création et/ou de la culture qui souhaitent consolider leurs idées et initiatives dans le cadre d'un accompagnement à l'écoute de leurs besoins.

### **Formulaire d'inscription à déposer pour le 15 août 2010 au plus tard.**

Les créateurs sont invités à remplir le formulaire d'inscription (à télécharger ici) et de le renvoyer par mail ou par voie postale avant le 15/08/2010.

Le nombre de places étant limité, nous opérons une sélection sur base des critères suivants: l'originalité, les potentialités de retombée d'emploi, la viabilité économique et le pragmatisme de l'action. Cette sélection se fera par un comité composé des partenaires de l'action.

### **Plus d'infos ?**

Nous vous proposons de vous inscrire par téléphone ou par mail à l'une des deux séances d'information que nous organisons :

- le mardi 22 juin à 15h30
- le mardi 20 juillet à 15h30

Ateliers d'Art Contemporain, 95 rue du Petit Chêne, 4000 Liège  
info@clustart.be – 04/240 78 60





# Les Ateliers d'Art Contemporain

## Conditions

Clust'art s'engage à accompagner le porteur de projet en recourant, au personnel à disposition pour le projet et si nécessaire à l'appui d'une équipe de partenaires. Le porteur trouvera au sein de l'accompagnement, une écoute active et une orientation sur mesure, un encadrement spécifique dans les démarches administratives, juridiques, financières et communicationnelles, un lieu d'information et de relais et un réseau de partenaires actifs.

Le porteur de projet s'engage :

- à suivre le programme d'accompagnement défini de commun accord entre lui-même et Clust'art en assistant aux rendez-vous fixés et aux formations éventuelles auxquelles il se serait inscrit dans le cadre de cet accompagnement.
- à participer aux activités et événements promotionnels organisés par Clust'art.
- à fournir tous les documents et informations demandés par le conseiller.
- à tenir la cellule Clust'art informée de toutes ses démarches entrant dans le champ de la nature du projet accompagné, à communiquer tout élément utile pour le constitution de son dossier et tout changement de situation.
- à mentionner l'accompagnement par Clust'art dont il bénéficie dans toute sa communication externe (site web, e-mailing, support papier) en utilisant le logo officiel de Clust'art.

De manière générale, les porteurs doivent être motivés, faire preuve de bonne volonté, d'esprit d'initiative et d'autonomie.

